

ZOOM SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13 874 036 €

Impôts et taxes (7 574 194 €)
Dotations et subventions (2 854 094 €)
Produits de services rendus (600 592 €)
Autres recettes (2 325 845 €)



AUTOFINANCEMENT

3 658 100 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

8 822 306 €

Dont 3 591 000 € de crédit de paiement et autorisation de programme, 1 394 840 € de report de l'année 2021 et 407 350 € de part capital emprunt.

Les projets et travaux d'investissements sont financés grâce à l'ensemble des recettes d'investissement (autofinancement, subventions, taxe d'aménagement...)

TAXE D'HABITATION : RAPPEL

En 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) du département est transféré aux communes. Cette année, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts, indépendamment de ces nouveaux dispositifs. Ainsi, le taux d'imposition sur le Foncier bâti en 2021 est composé du Taux communal 2020 (TC) et du Taux départemental (TD) 2020 soit TC de 25,97 % + TD de 19,42 %. Le Taux du foncier non bâti reste inchangé (38,78%).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

10 215 936 €

“ Le budget communal 2022 a tenu compte de facteurs majeurs : la situation géopolitique en Ukraine, son incidence sur les approvisionnements et coûts des matières premières ainsi que les échéances électorales de premier plan qui pourraient modifier le fonctionnement des collectivités dont les communes à court ou moyen terme. Un juste équilibre en prudence, nécessité de faire et d'anticiper. Cette année encore, nous n'augmentons pas vos impôts parce que notre situation financière est saine, la Ville est très peu endettée. En 2022, nous continuons de faire avec nos moyens et de compter sur notre épargne confortable, pour ne pas alourdir davantage vos charges quotidiennes. ”

Gülcan GULTEKIN
Adjointe au Maire,
chargée de la Vie citoyenne et de
l'Administration générale.



RÉPARTITION

PATRIMOINE BÂTI

5 378 991 €

travaux dans les écoles, investissements générateurs d'économies d'énergie (Plan Progrès), aménagement de locaux, Sécurité – incendie – mise aux normes, Mise en accessibilité (ADAP), travaux de l'église, équipements sportifs, réflexion sur l'extension de la Médiathèque



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3 267 958 €

Etat civil, urbanisme, accueil

DIVERS

35 000 €

INTÉRÊT D'EMPRUNT

5 1200 €

ENFANCE JEUNESSE

3 375 514 €

Centre de loisirs, restauration scolaire, petite enfance, frais de personnel

65 274 €

Mobilier et matériel d'équipement des structures d'accueil



CULTURE

11 559 52 €

École de musique et danse, médiathèque, programmation culturelle

192 411 €

Acquisition de matériels et de mobiliers



SÉCURITÉ, SALUBRITÉ PUBLIQUE

253 789 €

Police municipale

204 617 €

Vidéo protection



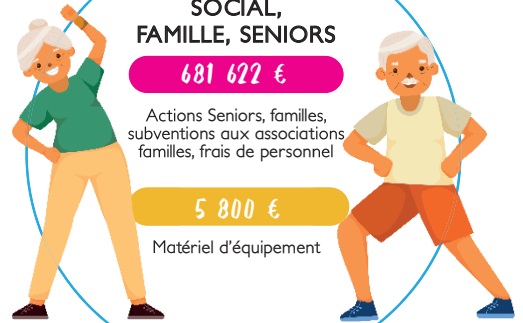
SOCIAL, FAMILLE, SENIORS

681 622 €

Actions Seniors, familles, subventions aux associations familles, frais de personnel

5 800 €

Matériel d'équipement



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

45 200 €

Commerces, entreprises, économie sociale et solidaire



VIE ASSOCIATIVE, SPORT

372 869 €

Fonctionnement des équipements sportifs, personnel de gardiennage

8 477 €



DÉMOCRATIE LOCALE

19 300 €

Labo Citoyen, CMJ, consultation citoyenne

23 000 €

Budget participatif (incluant le report 2021)



L'AUTOFINANCEMENT PERMET À LA VILLE D'INVESTIR SANS EMPRUNTER

LES DÉPENSES DE « FONCTIONNEMENT » (EN ROSE) SONT CONSACRÉES AUX SERVICES RENDUS À LA POPULATION



ÉQUIPEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

586 239 €

Matériel informatique, mobilier, acquisition de logiciel



CADRE DE VIE / TRAVAUX

457 532 €

Charges courantes, régie municipale, agents d'intervention

1 677 847 €

Voirie, mobilier urbain, éclairage public, signalétique

